

**AIDE AU BILAN DU
PROJET D'ÉCOLE 2003-2006**

Perspectives pour le projet d'école 2007

Circonscription :

ÉCOLE :

Fiche à adresser à l'Inspection de l'Éducation nationale de la circonscription accompagnée de celle du projet d'école 2007 - 2010

1/ L'action éducative de l'école

a) Rappel des axes prioritaires retenus dans le précédent projet d'école.

b) Actions principales mises en place

b-1) Les actions qui ont eu des conséquences positives pour les enfants et/ou les enseignants

Actions mises en place	Effets sur la réussite des élèves	Indicateurs sur lesquels repose votre analyse
Actions mises en place	Effets sur l'équipe enseignante	Indicateurs sur lesquels repose votre analyse

b-2) Les actions qui ont connu des difficultés ou les actions qui n'ont pas été mises en œuvre (préciser les causes)

2/ L'évolution des performances des élèves

a) Indicateurs chiffrés

- Nombre d'élèves repérés en 2006/2007 pour participer à l'épreuve 2 de l'évaluation CE1 :
- Evolution des résultats aux évaluations CE2 par rapport aux moyennes nationales

Nombre d'élèves de CE2 en 2004/2005 2005/2006 2006/2007

		Score global en français			Score global en mathématiques		
		2004/2005	2005/2006	2006/2007	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Positionner votre école par rapport aux moyennes nationales portées dans le tableau	80						
	70	73,6↔	72,4↔			70,9↔	
	60				69,5↔		
	50						
	40						

Bilan pour l'année scolaire 2006/2007

Nombre d'élèves n'ayant pas acquis 50% des compétences en FRANÇAIS	
Nombre d'élèves n'ayant pas acquis 50% des compétences en MATHÉMATIQUES	
Nombre d'élèves n'ayant pas acquis 50% des compétences en FRANÇAIS et en MATHÉMATIQUES	

Nombre de PPRE mis en œuvre :

- Evolution des résultats aux évaluations 6ème par rapport aux moyennes nationales

Nombre d'élèves de 6ème en 2004/2005 2005/2006 2006/2007

		Score global en français			Score global en mathématiques		
		2004/2005	2005/2006	2006/2007	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Positionner votre école par rapport aux moyennes nationales portées dans le tableau	80						
	70						
	60	63,7↔			63,3↔	63,4↔	
	50		58,2↔				
	40						

3/ L'évolution de l'action pédagogique de l'équipe des maîtres

a) Cohérence des enseignements/continuité des apprentissages

	NON	Préciser les raisons, les difficultés rencontrées	OUI	Préciser les points améliorés
a-1) Outils de travail en commun bâtis à partir du projet d'école (outils de cycle, programmations, progressions, évaluation,...)				
a-2) Les organisations communes – liaison GS/CP – CM2/6 ^{ème} décloisonnements échanges de service				
a-3) Cohérence des actions enseignants de la classe/RASED				
a-4) Mise en place d'actions de différenciation et/ou constitution de groupes de compétences				
a-5) Aide méthodologique (organisation du travail de l'élève, mémorisation,...)				

b) Ouverture sur le monde extérieur
Conséquences du projet d'école sur :

- la place de l'école dans le contexte local :

- la qualité de communication avec les partenaires (élus, parents, cohérence des actions enseignants/intervenants extérieurs...)

- la place de l'école dans un projet plus large (participation aux projets de « circonscription », projets de secteur de collège, écoles en ZEP, écoles rurales en réseau, ...)

4/ Conséquences pour le projet d'école 2007/2010
Éléments de diagnostic

Hérouville Saint Clair, le 31 mai 2006



L'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Calvados

à

Mesdames, Messieurs les Directeurs d'école

s/c de Mesdames, Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale

Objet : Elaboration du projet d'école ou de RPI 2007/2010

L'année scolaire 2006/2007 doit vous permettre de dresser le bilan des actions écoulées et de construire un nouveau projet d'école pour la période 2007/2010.

1. Le sens du projet

Rendu obligatoire par la loi, article 24 du chapitre IV du code de l'éducation, le projet d'école doit permettre à l'école de remplir sa mission en définissant les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs des programmes nationaux.

Tous les projets d'école doivent viser l'amélioration des résultats scolaires de tous les élèves par la prise en compte des difficultés de ceux-ci, y compris celles, des élèves handicapés.

Parallèlement l'analyse des projets d'école permettra à l'inspection académique de mettre en cohérence les besoins de formation exprimés par les équipes pédagogiques et l'ensemble des actions de formation et d'animation développées dans le département.

2. Priorités départementales

Les projets des écoles, des RPI prendront en compte les objectifs suivants :

- la continuité des apprentissages dans et entre les cycles, particulièrement dans le domaine de l'apprentissage de la lecture,
- l'amélioration de la prévention des difficultés et l'adaptation des apprentissages à la diversité des élèves,
- la mise en œuvre des programmes en traitant plus particulièrement le ou les points faibles repérés :
 - dans les domaines d'enseignement de l'école maternelle
 - dans les disciplines enseignées à l'école élémentaire.
- et la prise en charge effective ou par anticipation de la scolarisation d'enfants handicapés.

J'encourage vivement les équipes pédagogiques des écoles d'un même groupe scolaire, d'une Zone d'Education Prioritaire, d'un réseau d'écoles d'une communauté de communes à construire un projet commun ou à élaborer des actions communes pour chacune des priorités départementales citées ou locales arrêtées.

3. Méthodologie et calendrier

Vous trouverez ci-joint 3 documents :

- un guide méthodologique
- le document « aide au bilan précédent »
- le document projet d'école 2007 – 2010.

Les deux derniers documents devront être adressés à l'Inspecteur de l'Education nationale de votre circonscription avant le 28 mars 2007.

L'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale

SIGNE Jean-René VICET

METHODOLOGIE DU PROJET D'ECOLE 2007 – 2010

Différents outils sont proposés aux équipes pédagogiques afin de les aider, au cours de l'année scolaire 2006-2007, à :

- réaliser le bilan du précédent projet d'école,
- construire leur nouveau projet d'école.

1 – Fiche : « AIDE AU BILAN DU PROJET D'ECOLE PRECEDENT »

Ce document doit permettre à l'équipe pédagogique

- de rappeler l'essentiel du précédent projet,
- d'analyser les performances des élèves,
- d'apprécier les évolutions dans son travail d'équipe,
- d'établir un diagnostic pour son prochain projet d'école.

Ce document ne constitue qu'une synthèse des réflexions qui auront été conduites. Celles-ci pourront bien entendu être consignées dans un document plus complet archivé à l'école.

Cette fiche sera adressée à l'Inspection de l'Education nationale de la circonscription au plus tard pour le 28 mars 2007 en même temps que le document décrivant le nouveau projet d'école.

2 – Fiche : « PROJET D'ECOLE 2007 – 2010 »

Ce document de synthèse propose :

- d'établir l'état de l'école tel qu'il se présente au cours de l'année scolaire 2006-2007,
- de préciser les objectifs spécifiques retenus par l'équipe pédagogique en définissant les indicateurs ayant conduit à ces choix,
- de préciser les actions envisagées en cohérence avec les objectifs choisis, d'en prévoir la répartition sur la durée du projet et pour chacun des cycles,
- d'envisager des critères d'évaluation pour chacun des objectifs retenus.

Cette fiche sera adressée à l'Inspection de l'Education nationale de la circonscription au plus tard pour le 28 mars 2007 en même temps que la fiche établissant le bilan du précédent projet d'école.

3 – Une feuille « Fiche-Action »

Les actions sont des moyens pour atteindre les objectifs définis. Si elles peuvent comporter certains temps forts, elles ne visent en aucune façon le spectaculaire ou l'exceptionnel : leur but est l'amélioration progressive et régulière des résultats des élèves.

Pour chacune des actions concrètes envisagées par l'école ou le cycle une telle fiche sera renseignée.

Seront alors précisés :

- l'objectif spécifique visé,
- l'organisation pédagogique prévue,
l'équipe pédagogique prévoit l'organisation à mettre en place pour conduire cette action au cours des périodes considérées,
- les critères qui conduiront l'évaluation de cette action.

dès cette étape de l'élaboration il est indispensable de prévoir les critères qui permettront d'évaluer l'impact de cette action sur les apprentissages des élèves.

Ces fiches, accompagnant le document « PROJET D'ECOLE 2007-2010 », seront adressées dans le même temps à l'Inspection de l'Education nationale de la circonscription.

4 – Une fiche « DEMANDES d'ACCOMPAGNEMENT LIEES AU PROJET D'ECOLE

Cette fiche annuelle sera à remplir pour la première fois au cours du 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2006/2007, puis au cours des 3èmes trimestres de chacune des années scolaires suivantes.

Les équipes pédagogiques préciseront alors leurs besoins en matière de formation (*il s'agit de recenser les compétences nécessaires à la conduite de cette action et de faire état le cas échéant de besoins individuels ou collectif*), les différentes actions partenariales ou non qu'elles envisagent de conduire au cours de ce nouveau projet d'école et plus particulièrement celles prévues au cours de l'année scolaire 2007/2008.

5 – PROCEDURE DE VALIDATION

La validation du projet constitue la reconnaissance de sa conformité :

- aux programmes de l'école primaire,
- aux orientations nationales,
- aux priorités académiques et départementales,

et son adéquation à la situation particulière de l'école.

Les projets d'école seront analysés à l'aide d'une grille qui est jointe à ce guide par souci de transparence et d'auto-évaluation formative.

Sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale chaque circonscription organisera sa commission de validation.

Chaque commission transmettra à l'Inspecteur d'Académie ses propositions.

Les commissions de validation siégeront à partir du mois d'avril 2007 jusqu'au mois de juin 2007.

ECOLE :

CIRCONSCRIPTION :

GRILLE DE VALIDATION DU PROJET D'ECOLE 2007 – 2010

à l'usage de la commission de circonscription

PERTINENCE DES INDICATEURS RETENUS

Par rapport aux élèves
Par rapport aux enseignants
Par rapport à l'environnement de l'école

PERTINENCE DES OBJECTIFS SPECIFIQUES RETENUS

Au regard des priorités
Au regard de la réalité de l'école
Clarté de la formulation
Implication de toute l'équipe

EVALUATION

Qualité des évaluations prévues pour :

- la continuité des apprentissages dans et entre les cycles,
- l'amélioration de la prévention des difficultés et l'adaptation des apprentissages à la diversité des élèves,
- la mise en œuvre des programmes en traitant plus particulièrement le ou les points faibles repérés

OBSERVATIONS et AVIS

CONCLUSION et APPRECIATION GENERALE

Date

Signature de l'Inspecteur de l'Education nationale :

ECOLE :

CIRCONSCRIPTION :

GRILLE DE VALIDATION DE L'ACTION n° DU PROJET D'ECOLE 2007 – 2010

à l'usage de la commission de circonscription

ITEMS	OBSERVATIONS et AVIS
<p>ACTION DANS SA GLOBALITE Cohérence avec les programmes et instructions Cohérence avec les orientations départementales Pertinence de l'action au regard de l'évaluation du précédent projet Faisabilité</p> <p>OBJECTIFS SPECIFIQUES Précision Cohérence</p> <p>ORGANISATION et DEROULEMENT Bénéficiaires (classe(s), cycle, école) Articulation entre les cycles Pertinence de l'organisation retenue Contenus cohérents avec les objectifs Echéancier réaliste</p> <p>EVALUATION Pertinence des critères retenus Pertinence du dispositif envisagé</p>	
<p><u>CONCLUSION et APPRECIATION GENERALE</u></p>	

Date

Signature de l'Inspecteur de l'Education nationale :

CALENDRIER

De SEPTEMBRE/OCTOBRE 2006 au 28 MARS 2007

Diffusion des documents

Actions locales de formation pour l'élaboration du projet

Bilan du précédent projet par les équipes pédagogiques

Elaboration du projet 2007 – 2010 par ces mêmes équipes

28 MARS 2007

Réception des projets à l'Inspection de l'Education nationale de la circonscription

AVRIL 2007 – JUIN 2007

Avis sur les projets par les commissions de circonscription

Retour des projets dans les écoles

Rentrée scolaire 2007

Présentation du projet d'école au 1^{er} Conseil d'école pour avis
Retour du projet à l'Inspection de l'Education nationale de la circonscription pour validation par l'Inspecteur d'Académie

Mise en œuvre des projets par les écoles

FICHE-ACTION

En direction des élèves

OUI

NON

Niveau des élèves concernés :Nombre d'élèves :

En direction de l'équipe des maîtres :

OUI

NON

Intitulé de l'action :

Objectif de référence

--

Objectif(s) spécifique(s) de l'action

--

Organisation et déroulement (indiquer l'échéancier)

--

Evaluation

Critères retenus pour apprécier les effets de l'action sur les performances des élèves, sur la vie de la classe, sur le travail de l'équipe des maîtres...

PROJET D'ÉCOLE 2007 - 2010

ÉCOLE :

Circonscription de :

Ecole publique Maternelle :
 Élémentaire :
 Primaire :
 Ecole en ZEP : oui non
 Ecole en réseau : oui non
 Ecole en RPI : oui non
 Tél :
 Adresse électronique :

**Situation de l'école au cours de l'année
scolaire 2006-2007**

c) Effectifs et structure pédagogique de l'école

	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Moyenne par classe
Maternelle			
Elémentaire			
CLIS			

d) Scolarité des élèves

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves ayant un retard scolaire d'un an								
Nombre d'élèves ayant un retard scolaire de 2 ans ou plus								
Nombre d'élèves ayant un an d'avance ou plus								
Nombre d'enfants handicapés scolarisés								
Nombre de PPS								
Nombre de PAI								
Nombre de contrats d'objectifs scolaires Ambition Réussite								

e) Aides complémentaires à l'action des enseignants :

	Nombre	Quotité d'intervention
Intervention des maîtres du RASED		
Interventions en Langues vivantes		
Maîtres de soutien		
ATSEM		
AVSi		
Autres		

f) Caractéristiques de l'école et de son environnement :

Equipements culturels et sportifs à la disposition de l'école	
Salles spécialisées	
Matériel disponible (audiovisuel, ordinateur, internet,...) , préciser nombre et nature	
Aménagement des rythmes de vie, contrat éducatif local, USEP	

DIAGNOSTIC

Indicateurs retenus à partir du bilan du précédent projet d'école

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques retenus pour chacune des priorités

	❶ Continuité des apprentissages dans et entre les cycles.
	❷ Amélioration de la prévention des difficultés et adaptation des apprentissages à la diversité des élèves.
	❸ Mise en œuvre des programmes, amélioration du (des) point(s) faible(s) repéré(s).
	❹ Autre(s)

ACTIONS

EVALUATION

**Actions envisagées en direction des élèves
ou de l'équipe des maîtres**
(chaque action sera décrite à l'aide d'une fiche-action jointe au document)

Critères d'évaluation retenus
pour chacun des objectifs

	<i>Répartition des actions sur la durée du projet</i>			
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	

Avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale

Avis du conseil d'école

Validation de l'Inspecteur d'Académie